

BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Sommaire

Le Mot du Maire 3

La vie locale 4

Le budget prévisionnel 2022
France Services
Notre école
CMJ
Nos aînés
Espace de loisirs et parking
Nouveaux panneaux
d'information
La voirie
Collecte des déchets

La vie des associations 8

Chorale Cantarella
Collectif Agenda 21
FNACA
Farcitrail
Foyer Rural
Marchés de pays
Jumelage Cornil-Sainte
Fortunade-Flachslanden
Les Réveilhés
Confrérie de la Farcidure et du
Millassou

Les nouvelles brèves 12

AGRI Sainte-Fortunade
Reprise du cabinet de pédicurie
et podologie
Ostéopathe
La boucherie Pauzet
Le restaurant du Parc de Loisirs
du Coiroux

La vie locale 14

Bien vivre ensemble

Les élus ont la parole 15

Sainte-Fortunade,
une passion commune
Sainte-Fortunade,
avançons ensemble

NUMÉROS D'ASTREINTE
En cas d'urgence,
vous pouvez contacter
ADJOINT
06 82 73 15 12
Eau -
Syndicat des Deux Vallées
06 33 52 67 99

ENTRE VOUS ET NOUS / 4 OUTILS DE COMMUNICATION



Le bulletin d'informations



Le site internet



<https://www.ste-fortunade19.fr>



Le compte Facebook : Sainte-Fortunade



Application IntraMuros pour smartphone



05 55 27 30 30

sainte-fortunade@france-services.gouv.fr

France Services et l'Agence postale sont ouverts les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi aux mêmes horaires que la mairie. Fermeture les jeudis.



05 55 27 30 90

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

1 route du Château Comtal 19490 Sainte-Fortunade
Téléphone : 05 55 27 14 19 - **Télécopie** : 05 55 27 32 96
CODE APE : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <https://ste-fortunade.fr>
e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h

Bulletin municipal d'information n° 79 juin 2022

Tirage : 1 000 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005
Adresse : 1 route du Château Comtal 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directrice de publication : Brigitte MASMONTEIL

Comité de lecture : Monique BOURNOVILLE, Michelle SELVE, Brigitte MASMONTEIL.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.



Maquette : Brigitte MASMONTEIL

Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade

Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Z.I. de Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement



Chers fortunadais, Chères Fortunadaises,

Le 1^{er} Farci Trail de Sainte-Fortunade a été un succès remarquable.

220 participants adultes se sont inscrits pour la course du matin et 73 enfants pour celle de l'après-midi. Merci au groupe municipal et aux 90 bénévoles qui s'y sont joints pour mettre en place une organisation professionnelle. Les commentaires dithyrambiques des participants laissent augurer une participation encore plus importante l'année prochaine.

À l'occasion de vos déplacements vous avez pu admirer la plate-forme avec les nouveaux aménagements : aire de camping-car, un parking de 80 places, l'installation d'une aire de skate parc, d'un terrain de pétanque, de 2 tables de ping-pong, d'un parcours santé avec des agrès, et d'une aire de jeu pour les enfants. Nous vous attendons tous à partir de juin pour profiter pleinement de ces nouvelles installations qui sont mises à votre disposition.

Un ostéopathe, Pierre Tremblay, a rejoint l'équipe médicale. Son cabinet provisoire installé dans la maison médicale, sera très prochainement déplacé dans la maison d'habitation du Dr Comisel.

Nicolas Terranova reprend à son compte le cabinet de podologie, laissé vacant après le si triste départ de Pauline Perrier. Nicolas travaillait déjà depuis plusieurs mois dans le cabinet.

Les locaux de l'ancienne poste vont être restaurés et transformés : une partie en commerce au rez-de-chaussée, et un logement au 1^{er} étage.

Plusieurs travaux sont prévus à l'école cette année. La réfection du plancher de la classe de CM2, la création d'un nouveau dortoir et d'un préau pour la maternelle. Nous espérons que ces travaux pourront débiter sans tarder.

Vous trouverez dans le milieu de ce bulletin, un fascicule que je vous incite à lire attentivement sur les risques majeurs que notre commune peut subir, les consignes de sécurité et les bons réflexes à adopter. Dans ce cadre, nous conseillons à chaque famille de préparer son propre plan de mise en sûreté, afin d'éviter la panique « au cas où ».

Je vous souhaite de bonnes vacances sous le soleil j'espère, profitez des animations qu'offre la commune, rendez-vous les vendredis soir pour les marchés de pays.

Martine DUPIN DE BEYSSAT,
Maire de Sainte-Fortunade

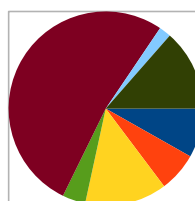
Le budget prévisionnel 2022

Budget de fonctionnement

Dépenses

Achats et fournitures Eau/Electricité	100 000 €
Achats et fournitures Carburants	80 000 €
Entretien et maintenance	167 000 €
Autres services extérieurs	47 000 €
Charges de personnel	637 500 €
Charges financières(intérêts de la dette)	24 500 €
Divers	165 332 €

Total des dépenses 1 221 332 €

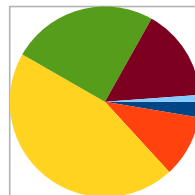


- Achats et fournitures Eau/Electricité
- Achats et fournitures Carburants
- Entretien et maintenance
- Autres services extérieurs
- Charges de personnel
- Charges financières(intérêts de la dette)
- Divers

Recettes

Atténuation de charges	43 000 €
Produits et services	172 000 €
Impôts et taxes	735 000 €
Dotations et participations	405 000 €
Excédent exercice antérieur	256 000 €
Divers	18 928 €

Total des recettes 1 629 928 €



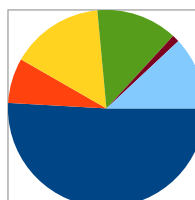
- Atténuation de charges
- Produits et services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Excédent exercice antérieur
- Divers

Budget d'investissement

Dépenses

Groupe scolaire	344 096 €
Réfection bâtiments communaux	50 000 €
Remboursement emprunt	103 000 €
Voirie	90 000 €
Cimetière	8 000 €
Divers	81 000 €

Total des dépenses 676 096 €



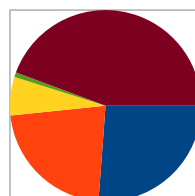
- Groupe scolaire
- Réfection bâtiments communaux
- Remboursement emprunt
- Voirie
- Cimetière
- Divers

Le 30 mars dernier, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire pour le vote du budget. Ainsi pour l'année 2022, le projet principal sera consacré à l'école avec la reprise de la poutre dans la salle de la BCD, la création d'un dortoir de 35 à 40 couchages, d'un préau pour la maternelle et réfection de la clôture d'enceinte et du portail.

Recettes

Subvention investissement	177 000 €
Emprunt	150 000 €
TVA	44 000 €
Divers	5 391 €
Virement de fonctionnement	299 705 €

Total des recettes 676 096 €



- Subvention investissement
- Emprunt
- TVA
- Divers
- Virement de fonctionnement

Pour 2022, les taux d'imposition communaux concernant la taxe foncière bâti (TFB) et la taxe foncière non bâti (TFNB) restent inchangés par rapport à 2021.

France-Services (05 55 27 30 90)

La structure France-Services de Sainte-Fortunade connaît un franc succès avec une fréquentation qui ne cesse de croître. **Jumelée au niveau des horaires avec l'Agence Postale Communale** (fermée le jeudi), nos agents Aurélie et Juliette remplissent leurs missions au mieux, avec beaucoup d'enthousiasme et une grande compétence. Il est suggéré de prendre rendez-vous pour obtenir une aide qui concerne vos démarches administratives. Des bureaux ont été aménagés au premier étage de la mairie pour plus de confidentialité.

Madame Stéphanie Neyrat, conciliatrice de justice, tient des permanences à la mairie le lundi sur rendez-vous (07 50 04 61 50).

Un nouveau partenariat a été mis en place avec la gendarmerie et diverses associations s'impliquant dans la lutte contre les violences intra-familiales.



Notre école

Notre école se transforme, s'agrandit : renforcement du plancher de la classe de CM2, agrandissement du bâtiment des Maternelles avec la création d'un nouveau préau et d'une vraie salle de repos pour les siestes des petits.

Nous voici dans la dernière ligne droite avant les congés d'été. L'heure est au bilan de cette année scolaire toujours perturbée par la crise sanitaire et bien qu'on en parle moins, nous vivons avec. À côté de cela, nous constatons une montée de violence chez les enfants, violence verbale et violence comportementale (bagarres et gestes dangereux). Des courriers ont été envoyés dans chaque famille pour sensibiliser les parents face à ce problème en espérant que cela occasionne un échange parents-enfants. Nous en doutons car nous n'avons pas constaté de changements à l'école ou si peu ! Nous avons dû intervenir à l'école plusieurs fois et discuter sur ce sujet avec les enfants. Fort heureusement, la fin de l'année scolaire arrive et nous espérons que les deux mois de vacances leur seront bénéfiques. Ils ont eu ou vont avoir des jours de détente avec

les sorties scolaires et un voyage de cinq jours en Gironde pour les élèves de Sandrine Vialle (MS et GS Maternelle) et de Corine Bontemps (CM1). L'APE participe financièrement, notamment avec la vente au marché de Noël d'objets réalisés par les enfants et une subvention municipale conséquente et exceptionnelle de 5 000 € s'y ajoute.

2022 voit aussi le retour d'une fête de l'école le 24 juin. Organisée en collaboration avec l'APE, cette fête se déroulera à l'école le vendredi soir. Nous sommes tous impatients de revivre ce moment convivial tant attendu par les familles, les membres de l'APE et les élus de notre commune. Madame Cathy Chambeaudie et son équipe pédagogique se joindront bien entendu à cet évènement chaleureux qui fera oublier une année scolaire encore très difficile.

Pour la rentrée 2022-2023, il y a déjà une bonne douzaine d'inscriptions à l'école, inscriptions qui se font maintenant en Mairie. Cela concerne les enfants nés en 2019. Il est rappelé que tous les enfants habitants de la commune doivent être scolarisés.

CMJ

Notre Conseil Municipal des Jeunes s'est déjà très impliqué dans la vie communale : après avoir tenu un stand au marché de Noël, les jeunes ont organisé une chasse aux œufs le lundi 18 avril dans le parc du château avec une quarantaine d'enfants. Les cloches et le soleil étaient au rendez-vous pour la plus grande joie des petits et des grands qui ont passé un excellent après-midi. Le CMJ s'est rendu le vendredi saint à la Maison de Retraite des Lauriers. Chacun des membres du CMJ avait confectionné deux ou trois cadeaux offerts aux résidents pour leur souhaiter de bonnes fêtes de Pâques. La visite s'est terminée par une distribution d'œufs et de chocolats de Pâques.



Nos aînés

Une fois de plus le repas n'a pu être organisé en janvier. Il semble que les bons d'achat chez nos commerçants sont appréciés par un grand nombre d'entre eux. Isabelle Gensonie, membre du CCAS, et Sylvie Laforge, élue en charge des affaires sociales, leur ont remis un assortiment de produits d'hygiène.

Nous rappelons que l'ADAPAC est présente tous les mercredis de 14h à 17h dans la salle de l'Orangerie pour accueillir les personnes âgées et soulager les aidants. Les inscriptions sont à prendre auprès de l'ADAPAC au 06 01 21 57 52. Une contribution de 5 € est demandée aux participants. Il serait dommage de ne pas profiter de ce service.

Espace de loisirs et parking

Sur la plateforme, en face de la Salle Polyvalente, après environ 5 mois de travaux, une nouvelle aire de camping-car, un grand parking et un espace de loisirs ont vu le jour. Nous avons besoin d'augmenter notre capacité d'activités sportives et de loisirs en plein air et d'un grand parking digne de ce nom.

En plus des structures existantes (2 terrains de foot, un cours de tennis, un terrain multisports), vous trouverez :

- Une zone de parking (environ 80 places),
- Une nouvelle aire de Camping-car
- Une aire de skate-park,
- Un mini parcours de santé avec des agrès fitness-musculation,
- Deux tables de ping-pong,
- Un terrain de pétanque,
- Une aire de pique-nique,
- Une aire de jeux pour enfants.

Après étude par Corrèze Ingénierie et le SAUE, nous avons présenté ce projet à la Commission Vie Associative et Sports fin octobre 2020. Quelques problèmes ont été évoqués : Pour le skate-park :

- Problème de nuisance sonore (proximité de l'aire de camping-car).
- Est-ce que la mini-rampe dans l'aire de skate-park est utile ? Ce module est la base et la référence d'un skate-park.
- Problème du coût du skate-park (estimé à environ 45 000 euros d'après les premières études). Cet investissement a un coût non négligeable mais aujourd'hui cette activité est très demandée et plaît beaucoup. Nos jeunes vont beaucoup l'apprécier. Cette aire va aussi être utilisée par les personnes qui font du skate, du roller, de la trottinette et du vélo bicross.

Concernant le mini-parcours de santé avec des modules fitness et de musculation, il sera utilisé par beaucoup de monde: le club de foot, les responsables des cours de gym, les parents qui amènent leurs enfants les mercredis et les vendredis



aux entraînements ainsi que les samedis aux matchs, les randonneurs, les joggers... Dans notre commune plus de 600 personnes (femmes, hommes, jeunes, moins jeunes) participent toutes les semaines aux différentes activités proposées par nos associations.

Pour réaliser ce projet nous avons fait appel au Cabinet Dejante pour l'étude et le lancement d'appels d'offres. Ce sont les entreprises Eurovia pour le lot n° 1 (Voiries et réseaux divers), Sève Paysage pour les lots n° 2 (Aménagement paysager) et n° 3 (Équipements de loisirs) qui ont réalisé les travaux.

Coût des travaux (HT): Lot 1 : 126 602€. Lot 2 : 59 162€. Lot 3 : 79 548€. Maîtrise d'œuvre : 17 492€.

Aides: de l'État 25% (environ 71 000€), du département 25 000€ pour le lot 1 et 30% pour les lots 2 et 3 (environ 72 000€), de Tulle Agglo 20 000 € et du fond européen Leader 15 000€.

Nouveaux panneaux d'information

Entre l'information et la pollution visuelle, la frontière est souvent mince ! Notre commune est attrayante, ses commerces évoluent. Nous offrons un nouvel espace de loisirs. Nous avons la volonté et la capacité d'accueillir les touristes même en camping-car. Toutes ces bonnes raisons nécessitent une information. Mais la promotion n'est acceptable que si elle est de bon goût et non agressive. Nous nous y sommes attelés, avec en plus le savoir-faire et l'efficacité de nos services techniques communaux qui nous ont permis de réduire les frais.

Le projet est : Dans les deux délaissés, celui du Grelet et celui de Riou-Blanquet, des panneaux d'accueil. À côté de la pharmacie et sur le parking de l'école : un totem de guidage. Et enfin à l'entrée du nouveau parking de l'Etanchou, un totem avec le plan des randonnées et une présentation de la commune. Enfin, les trois panneaux en bois à l'entrée du bourg en face du lotissement des Roses vont être déposés. Ils sont en fin de vie, tout comme le contrat que nous n'avons pas renouvelé. À l'heure où nous écrivons cet article, ces nouveaux panneaux sont en cours de réalisation. L'installation se fera fin juin.



La voirie

Réglementation aux abords du domaine public.

Le règlement de la voirie relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales validé en date du 23/05/2012 stipule que tous les travaux, sur ou en limite du domaine public, sont soumis à autorisation.

L'occupation du domaine public routier n'est autorisée que si elle a fait l'objet d'une permission de voirie délivrée par le Maire ou le Président de la Communauté d'agglomération pour les voies transférées. L'autorisation est délivrée à titre précaire, révoquant et sous réserve des droits des tiers. La demande d'autorisation est déposée en mairie au moins un mois avant la date prévue pour le commencement des travaux.

Les implantations de constructions, de clôtures et de plantations, les tranchées de raccordements élec-

triques et télécom, les exutoires d'eaux pluviales, l'accès aux parcelles, en limite du domaine public routier ne peuvent être réalisées qu'après demande et autorisation des services de la mairie, sous réserve des servitudes de visibilité. L'alignement individuel est délivré sur demande en mairie, il définit donc la limite entre le domaine routier communal et le domaine privé du propriétaire. Pour les chemins ruraux, à défaut de plan et de bornes, la délimitation est faite par la procédure de bornage.



Collecte des déchets

Une réforme de la collecte des déchets est en cours, comme vous avez pu le lire sur le magazine de Tulle Agglo. La commission déchets de la commune a travaillé en partenariat avec les services du SYTTOM. Nous vous présenterons prochainement sur le terrain ou au cours d'une réunion publique (à voir) les emplacements retenus.

Parallèlement une TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) va être mise en place afin de récompenser les efforts des plus vertueux en matière de tri. Nous savons les efforts consentis par le plus grand nombre d'entre vous pour que notre commune demeure un espace propre. Nous mettons tout en œuvre pour inciter les plus récalcitrants à jouer le jeu. La gestion des déchets est un problème national, mais il incombe à la responsabilité de chacun dans ses démarches.



Chorale Cantarella, le mardi tout est permis ...

... y compris les fausses notes !! Studieux et assidus les choristes répètent chaque mardi dès 20h00, salle de l'Orangerie. Dans une ambiance amicale, les plus aguerris épaulent les nouveaux sous la houlette de Maryse Barrau, chef de chœur. Le programme, très éclectique, sera présenté à l'église de Sainte-Fortunade le samedi 18 juin à l'occasion d'un concert partagé avec la chorale de Sarran.

Ensuite il sera temps d'envisager une participation à l'anniversaire du jumelage avec Flaschlanden fin août, ainsi qu'à la fête des associations prévue en septembre.

Longtemps espérée la reprise des activités de la chorale Cantarella est aujourd'hui une réalité pleine d'optimisme et de futurs projets.

Contacts : 06 73 08 95 00 ou 06 11 21 46 93



Collectif Agenda 21

Le Collectif Agenda 21 souhaite relancer ses activités sur la commune et élargir la petite équipe qui la constitue actuellement à de nouveaux volontaires.

Quelques idées : participer à la création d'un verger communal - créer un jardin partagé ou un poulailler collectif - réfléchir à un système de covoiturage - recenser les savoirs faire et autres richesses locales - organiser des ateliers de cuisine et de conservation - mettre en place et s'occuper d'un rucher.

À l'automne, les cafés-débat reprendront en commençant par une rencontre avec les agriculteurs de la commune. D'autres sujets suivront, comme la fragilité de notre autonomie alimentaire ou la gestion des forêts et de nos paysages, etc...

L'inventaire des vieux fours à pain fera bientôt l'objet d'une présentation publique (un patrimoine exceptionnel de plus de 100 fours sur la commune !). A ce propos, si vous en possédez un et que vous n'avez pas encore reçu de visite, merci de vous faire connaître auprès de François Bourdarias au 06 50 78 90 13.

À noter : prochain Troc de plantes, dimanche 9 octobre. Pressage de vos pommes, avec l'atelier mobile « Roule ta pomme » et exposition des Croqueurs de pommes de la Corrèze les 8 et 9 octobre.



Forte affluence le 18 mars à l'atelier de greffage de pommiers avec les Croqueurs de pommes de la Corrèze.

FNACA

Le comité de la FNACA est endeuillé par le décès brutal d'Antoine Rodriguez, un de ses porte-drapeaux. Nous faisons appel à un volontaire pour le remplacer et honorer notre commune. Nous participerons à la fête des associations au mois de septembre. Viendra ensuite la préparation du 11 novembre avec notre traditionnel repas choucroute. À tous nos adhérents et sympathisants nous souhaitons une bonne santé et bel été.

19 mars, journée du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie. Antoine Rodriguez est le 1^{er} à droite.



Farcitrail

Vive le sport! Vive les farcidures! Vive le FARCITRAIL!

220 coureurs-gastronomes ont pris le départ de notre premier FARCITRAIL le 27 mars 2022 au matin ... 73 enfants disputaient leur premier MINI-FARCITRAIL l'après-midi.

Au total près de 300 participants !

Au programme dans notre commune :

Un trail adulte de 16 km *pour découvrir*,

Un dénivelé positif de 500 m *pour souffrir*,

Trois ravitaillements *pour tenir*,

De nombreuses animations *pour sourire*,

Mille farcidures *pour se nourrir* !

Belle réussite, pari tenu pour cette première édition qui en appelle d'autres !

Bravo à notre Confrérie de la Farcidure pour son professionnalisme! Bravo les Réveillés! Bravo la Country! Vive l'accordéon et le cor de chasse ! Une mention spéciale pour le ravitaillement pain/rillettes de La Geneste et l'accueil formidable au château de La Morguie... Félicitation Monsieur PATATE pour votre performance !

Merci également à tous les propriétaires qui nous ont ouvert, voir aménagé, leurs parcelles!

Parce que 90 bénévoles enthousiastes y ont cru, Sainte-Fortunade a encore brillé dans un concept inédit! MERCI à TOUS !!

Reportage photos en fin de bulletin.



Foyer Rural

La **Marche des Châteaux** a eu lieu le dimanche 1^{er} mai 2022. Après 2 années d'interruption, sous un beau soleil, 109 participants et 7 enfants de moins de 12 ans ont retrouvé les chemins ombragés de notre commune ainsi que quelques châteaux. Merci à tous ces participants qu'ils soient de Sainte-Fortunade, des communes environnantes et même de plus loin (Bourges, Haute Savoie...).

La **Fête du Foyer** initialement prévue le samedi 25 juin, est annulée pour cette année (situation particulière des 2 dernières années et difficulté à trouver un organisateur). Rendez-vous donc en 2023.

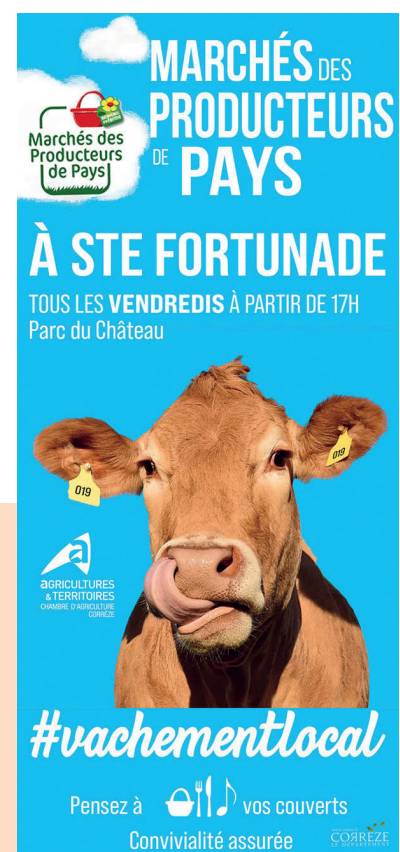
Dates à retenir : 10 septembre : Fête des Associations Communales.
30 septembre : AG du Foyer Rural.



Marchés de pays

L'association des marchés de pays a participé au premier Farcitrail de la commune. Nous remercions Xavier de nous avoir emmenés dans cette aventure.

Les marchés de pays débiteront le vendredi 8 juillet et se termineront le vendredi 26 août, date à laquelle nous accueillerons les participants à la fête d'anniversaire du jumelage. Un repas festif (cuisse de bœuf à la broche) sera organisé dans le parc du château avec l'orchestre Mickael Renier (champion du monde d'accordéon). Nous participerons à la fête des associations au mois de septembre.



Les douze ans du jumelage Cornil-Sainte Fortunade- Flachslanden

Un peu d'histoire

Avec le soutien du Bezirk de Moyenne-Franconie et du Conseil départemental de la Corrèze, le premier contact entre les trois communes a été pris en avril 2009. Un contact prometteur car la décision de créer un jumelage est prise rapidement : les habitants de chaque commune sont consultés et deux comités de jumelage voient le jour.

En août 2009, une petite délégation française de nos deux communes assiste à la kermesse de Flachslanden. Au cours de cette dernière, la ville de Flachslanden dresse, comme à l'accoutumée, un mât de 25 mètres de haut, dont la couronne revêt cette année-là les couleurs du drapeau français en hommage au jumelage.

Les trois maires signent publiquement devant une partie de la population locale l'acte de jumelage le 25 septembre 2010 à Cornil et Sainte-Fortunade, puis le 1er octobre 2011 à Flachslanden. Pour symboliser leur amitié, les deux communes françaises plantent deux chênes à Cornil et Sainte-Fortunade, ainsi qu'un tilleul à Flachslanden.

Dans le cadre de la fête de la pomme en octobre 2012, le maire de Flachslanden envoie des corbeilles de différentes variétés de pommes allemandes en France. En effet, cette année-là, le gel du printemps a détruit une large partie des récoltes de pommes en Corrèze et nos amis allemands se montrent solidaires. Les maires de Flachslanden et de Sainte-Fortunade s'offrent aussi mutuellement un pommier emblématique de leur région en signe de ce soutien.

Deux panneaux indicateurs, ornés du drapeau bleu-blanc-rouge, portent à Flachslanden les mentions suivantes : « Cornil : 1019 km » et « Sainte-Fortunade : 1 016 km ». Dans les deux communes françaises, deux panneaux similaires indiquent le nombre de kilomètres qui nous séparent de Flachslanden.



Premières rencontres entre les 3 municipalités.



Signature officielle du serment du jumelage.



Comme en 2018, nous attendons le bus allemand le 24 août 2022.

Les Réveillés

Outre les traditionnelles animations locales et la participation de l'association aux festivités communales comme le Farci'trail, Les Réveillés ont déjà programmé :

- Un échange dans les Pyrénées les 5 et 6 août. Le groupe est invité par Les Pastoureaux du Comminges. Au programme, animation du marché de Loures-Barousse (31), de la fête de la tourte de Galan (65), découverte de la gastronomie locale, moment de convivialité et de partage... Le groupe de Saint-Bertrand-de-Comminges (31) sera invité en retour à Sainte-Fortunade d'ici quelques mois, afin de proposer du folklore de sa région.
- Un spectacle colombien le 11 août. Le groupe accueillera, en partenariat avec le festival du Mont Gargan, la compañía artística danzar de Cali en Colombie. Elle est née en 2005 avec la volonté de développer une activité éducative auprès des jeunes à travers l'éducation artistique en danses folkloriques, danses contemporaines et rythmes populaires. La variété de danses et de musiques colombiennes permet une diversité culturelle de rythmes et de mouvements, reflétée par ce groupe dans une scène pleine de couleurs et de festivités. On retrouve l'utilisation des instruments traditionnels colombiens tels que la marimbade chonta, la flûte en roseau de millet, les percussions indigènes, le tiple. D'autres sont intégrés dans le processus de mixage, tels que la clarinette, saxophone et basse. Une belle soirée en perspective !
- Soirée de rentrée, le 8 octobre. Pour sa 2^{ème} édition, le groupe recevra La Pastourelle de Jans (44) pour un échange durant ce week-end-là. Au programme, découverte de notre commune et de sites touristiques emblématiques, moments de partage et de convivialité et bien sûr, une soirée-spectacle avec Les Réveillés, petits et grands, dans la salle polyvalente. La Pastourelle propose ses spectacles, mis en scène en costumes d'époque s'inspirant de faits historiques, de coutumes ou de légendes, qui s'attachent à présenter avec fidélité la diversité des danses bretonnes.



Le groupe colombien

Infos et réservations pour les 2 spectacles à venir : au 05 55 27 17 79 - 06 71 65 57 42.

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Après un long repos à cause des problèmes sanitaires, le début d'année fut un peu chargé pour la confrérie :

- Le 19 février, traditionnelle vente de farcidures.
- Le 2 mars, participation au salon de l'agriculture à Paris avec ses millassous.
- Le 5 mars, une délégation de consœurs et confrères a offert le ballon du match de basket Tulle-Bressuire, au centre culturel de Tulle.
- Le 25 mars, exposé sur la pomme de terre, les farcidures et les millassous au lycée agricole de Naves par Jean Paul et Marc.
- Le 27 mars, journée du Farcitrail avec 300 repas concoctés pour les participants et les bénévoles. Une journée réussie grâce à un temps magnifique et une organisation bien orchestrée par Xavier.
- Le 19 mars, représentation de la confrérie par Jean-Paul à l'Ordre Médulien de Bordeaux.
- Le 2 avril, déplacement à Sainte Feyre en Creuse au chapitre de nos amis du boudin noir.
- Le 17 avril, dégustation du jambon de Bayonne sur place par Jean Pierre et Philippe.

À venir : Dégustation des millassous de la confrérie à Corrèze le 22 mai et le 2 juillet à l'Auzelou à la journée de la Ligue Contre le Cancer et au profit de celle-ci.

Notre chapitre aura lieu le samedi 24 septembre dans le parc du château.

D'autres rendez-vous sont en attente de validation et le calendrier sera bien rempli.



AGRI Sainte-Fortunade

Depuis le 1^{er} avril, **AGRI SAINTE-FORTUNADE** (anciennement AGRIMENTATION) a réouvert ses portes au Grelet. Magasin de libre-service agricole, les professionnels et les particuliers y trouveront toute l'alimentation animale (animaux domestiques et d'élevage) des articles de jardinage (outils, graines, vêtements...) du nécessaire pour le bricolage et le clôturage, des engrais, des semences. Une prestation sertissage est disponible de même que le matériel pour les conserves et la stérilisation.

Laurie et Fabien seront heureux de vous accueillir, de vous conseiller et de répondre à vos besoins sur le terrain du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h à 18 heures.

Téléphone : 05 65 38 37 20 - choix n° 4.



La boucherie Pauszet

Après de longs mois d'inquiétude, la reprise est enfin concrète.

Nous étions tous suspendus à l'avenir de « notre » boucherie. Monsieur et Madame Pauszet et Philippe Pauszet ont enfin concrétisé la reprise de leur entreprise, fruit d'un engagement professionnel de 38 années. Depuis 1984, ils ont choisi avec attention leurs fournisseurs dans le souci d'une viande de qualité, ils ont employés jusqu'à cinq personnes, ont servi un nombre considérable de clients, garni de nombreux buffets, tables, cantines, barbecues, fêtes, mariages, cocktails... Ils nous demandent par l'intermédiaire de cet article de remercier leur fidèle clientèle. En retour, nous leur adressons notre vive reconnaissance et leur souhaitons une tranquille retraite largement méritée, et surtout une bonne santé !

Nous accueillons avec plaisir Jérémy Bernard et Romain Hausknecht, leurs successeurs. L'école supérieure de boucherie nationale de Paris les a fait se rencontrer et devenir amis. Après leur formation et différents stages notamment à Rungis et en Angleterre, ils décident de s'associer dans l'aventure professionnelle. Leur cursus, leur dynamisme et leur convivialité laissent présager un bel avenir pour notre grande satisfaction. Ils vont garder les mêmes fournisseurs, continuer à vendre en gros, demi-gros, aux collectivités et particuliers.

Ouverture de la boucherie les mêmes jours, du mardi au samedi, de 8 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.



Ostéopathe

Pierre Tremblay, ostéopathe, est à l'écoute du corps dans sa globalité. L'ostéopathie est généralement indiquée dans la prise en charge de douleurs ou de pertes de mobilité. Quelle que soit la douleur, locale, chronique ou irradiée, elle témoigne très souvent du mauvais fonctionnement de notre corps et devient dès lors, un motif raisonnable de consultation en ostéopathie. Mais l'ostéopathie est une discipline globale et permet également de retrouver un confort de vie dans le cas de troubles digestifs, de troubles du sommeil, ou encore des suites d'un choc physique ou émotionnel. Elle peut ainsi concerner tout un chacun : les adultes comme les enfants, les femmes enceintes et nourrissons, les personnes à mobilité réduite ou les grands sportifs. Installé depuis le 1^{er} décembre 2021, le bilan de Pierre Tremblay est très positif. Compter une heure par séance, les rendez-vous sont à prendre par téléphone ou sur Doctolib.

La maison carrée à côté va venir agrandir le pôle santé, avec deux cabinets dont celui de l'ostéopathe.



Reprise du cabinet de pédicurie et podologie

Nicolas Terranova remplaçait Pauline Perrier depuis octobre 2021. Il reprend définitivement le cabinet. La continuation de l'activité nous est précieuse à double titre : elle permet d'une part de nous souvenir de Pauline dont la présence nous manque tant et de garder cette spécialité de santé.

Les interventions du pédicure-podologue sont nombreuses et variées : soin des pieds, fabrication des semelles orthopédiques et des orthèses plantaires.

Confiez vos pieds à Nicolas Terranova sur rendez-vous, les lundis et vendredis de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Les jeudis 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.



Le restaurant du Parc de Loisirs du Coiroux

Il était fermé depuis Août 2021, l'hôtel-restaurant du Coiroux revit depuis le mois de mai 2022. Deux associés, Jérémy Breil et Pascal Gomet ont vu le potentiel de cet établissement vacant au centre du Parc touristique du Coiroux. Déjà installés depuis quatre ans en Dordogne au Clos du Moulin à Terrasson la Villedieu, les deux restaurateurs sont maintenant en charge des deux sites.

Jérémy Breil, rencontré sur place, est originaire de Toulouse. Il débute sa carrière il y a 22 ans dans des restaurants gastronomiques puis dans des hôtels 4 étoiles, en tant que sous-chef exécutif. À la suite de quelques saisons en Corse et à l'Île de Ré, il s'installe en Dordogne puis en Corrèze.

Dans un cadre calme et reposant avec vue sur le parcours du golf, le restaurant est ouvert de 8 heures à 22 heures tous les jours y compris les jours fériés. Le mercredi est jour de repos. Jérémy et son équipe vous proposent leur formule « buffet à volonté », entrées, plats et desserts divers et variés, faits maison pour 14€50 le midi et 18€ les soirs et les week-ends avec des produits exceptionnels comme des huîtres et du foie gras. Ils peuvent aussi organiser vos séminaires, mariages, réunions de famille jusqu'à 120 personnes sous forme de cocktail-dinatoires.

Les 15 chambres (double à 59€ et triple à 70€) toutes rénovées et relookées, sont idéales pour un séjour au sein de la nature avec des activités variées à proximité, en famille, entre amis ou en amoureux.

**Réservation pour l'hôtel sur internet.
Pour le restaurant au 05 55 74 00 46.**

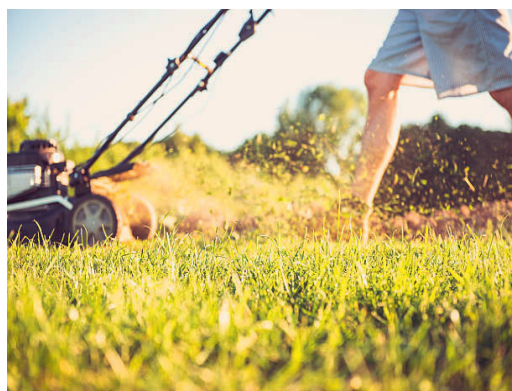


LA VIE LOCALE



Bien vivre ensemble, petit rappel

Avec les beaux jours qui reviennent, nous espérons que le civisme sera aussi présent dans notre vie courante en limitant les nuisances sonores entre voisins. Ce sujet fut déjà abordé dans le bulletin numéro 76, article « **Le bien vivre ensemble et les bruits de voisinage** ». En ce qui concerne les horaires pour la tonte et le bricolage bruyant, l'arrêté préfectoral stipule : **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**



Aussi, le code de l'environnement nous rappelle qu'en dehors des activités agricoles et forestières, il est interdit de brûler les déchets verts. Vous devez les apporter à la déchèterie. Ou, plus simple, consacrer une partie de votre jardin au compostage.



En respectant ces règles, la vie dans notre commune n'en sera que meilleure !

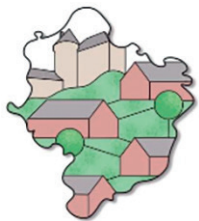
République et civisme

Le conflit ukrainien nous a montré toute l'importance de l'indépendance énergétique des états. La France n'est pas trop mal lotie mais il reste du chemin à faire. Quels seront les choix du prochain gouvernement ? Il y a urgence d'agir, tout en tenant compte de ce que nous impose la loi climat. Pour notre commune, la pluralité des énergies utilisées (gaz à l'école, plaquettes de bois pour le château et électricité dans les autres bâtiments) et le fait de souscrire les contrats d'électricité via un groupement de commande, nous ont permis de limiter les frais. Cependant une réflexion est à l'étude afin d'optimiser ce pôle de dépenses ô combien important. Elle passera certainement par une campagne d'isolation de nos bâtiments communaux et également par un changement de certains comportements.

Soulignons enfin le civisme retrouvé de nos concitoyens, où avec plus de 80% de participation à chaque tour de scrutin lors de l'élection présidentielle, la mobilisation d'antan est retrouvée. Les 60% des scrutins exprimés pendant la pandémie faisaient pâle figure. Car même si les candidats et leurs programmes ne sont pas une source de motivation à aller voter, cet acte citoyen marque un attachement fort à notre système démocratique. Même s'il n'est pas parfait notamment au niveau de la représentativité, il n'est peut-être pas si mal !

Le groupe de la majorité

**« Sainte-Fortunade,
une passion commune »**



Élections

Nous sommes heureux de constater, une nouvelle fois, le civisme des fortunadais avec une participation importante aux urnes.

BONNES NOUVELLES !!

De nouvelles installations sur notre communes : un nouvel osthéoopathe, la reprise de l'entreprise de maraîchage de M. Ceyrat, de la boucherie Pautzet, de l'entreprise Agri Sainte-Fortunade...

Le Budget

L'école continue sa modernisation. Le budget voté dernièrement laisse apparaître une enveloppe importante mais nécessaire pour un des atouts d'attractivité de notre commune. Le périscolaire, plébiscité par la majorité des parents, restera en place une année supplémentaire. La municipalité réaffirme son soutien financier pour le voyage scolaire. Nous nous félicitons de toutes ces nouvelles.

Depuis 2015, la municipalité a modernisé son **éclairage public** afin qu'il soit moins énergivore et optimisé son efficacité. Le but était de baisser les coûts et lutter contre la pollution lumineuse. Aujourd'hui, les dépenses d'énergie explosent ! Ce vaste chantier engagé devra être continué, concerté et appuyé techniquement pour définir de nouveaux aménagements.

Pour l'avenir...

Un diagnostic énergétique des bâtiments communaux est en cours, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est à l'étude, un programme de réhabilitation de l'habitat, une réorganisation du ramassage des ordures ménagères... Tous ces « outils » orienteront le développement et l'attractivité de notre commune pour les années à venir. Nous souhaitons que ces études soient suivies de décisions fortes afin de préserver nos espaces et notre biodiversité, la qualité de vie de nos concitoyens et nos capacités financière.

Les élus de l'opposition

**« Sainte-Fortunade,
avançons ensemble »**



CORREZE
LE DÉPARTEMENT

FarciTrail
Sainte-Fortunade

16km
500m dénivelé
positif
220
participants

